Saint Mars Infos

www.saint-mars-la-jaille.fr

Bulletin municipal

N°163 ♦ FÉVRIER 2015

SOMMAIRE

- *Édito du Maire* — *page 2*
- *Réaménagement de la mairie* — *page 2*
- *Nouvelle passerelle au plan d'eau* — *Page 2*
- *Élections départementales* — *page 2*
- *État–civil* — *page 3*
- *Inscriptions dans les écoles* — *page 3*
- *Transport scolaire* — *page 3*
- *Galette des aînés* — *page 3*
- *Concours des maisons fleuries* — *page 3*
- *Espace Paul GUIMARD - bibliothèque* — *page 4*
- *Informations culturelles et Sivomales* — *page 5*
- *Informations associatives* — *page 6*
- *Informations pratiques* — *pages 7-8*
- *Agenda* — *page 8*

Édito

Alors que nous venions de nous souhaiter une bonne et heureuse année 2015, les événements du 7 janvier nous ont ramenés à la dure réalité de l'instabilité de notre monde. La paix n'est jamais acquise ; c'est un combat de tous les jours !

Je suis parfois navré en constatant des problèmes de voisinage, le non respect des règles du vivre ensemble, le manque de tolérance et tout ce qui peut nous diviser, alors que des moments simples tels que le plaisir de partager une galette des rois, une fête de quartier, une bonne partie de pétanque, un moment festif ou de solidarité à l'égard d'une personne en difficulté peuvent nous rassembler ; c'est aussi cela la paix !

Lors de la cérémonie des vœux, nous avons évoqué les projets que nous allons développer cette année ; je ne vais pas les énumérer ici, mais, pour ceux qui n'ont pu venir, le discours de la soirée est en ligne sur notre site internet que nous allons, par ailleurs, moderniser pour un regard plus dynamique sur l'activité foisonnante de notre commune.

La démolition de l'ancienne perception va être réalisée ce mois-ci et le terrain ainsi dégagé pourrait permettre la construction, en centre-ville, d'une structure qui va apporter de l'animation et de la vie. Si le lieu est retenu par les élus du SIVOM, le futur multi-accueil pour nos jeunes enfants pourrait être construit sur ce terrain.

Le premier conseil municipal de l'année a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme, document majeur de l'organisation de notre territoire ; nous aurons l'occasion d'en reparler au cours de cette année.

Avec retard, pour ceux que je n'ai pas rencontrés en ce début d'année, je vous offre mes vœux et ceux de l'équipe municipale pour qu'ensemble nous vivions une bonne année 2015.

Le Maire,
Michel GASNIER

Réaménagement de la mairie

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et sur proposition de la commission communale en charge des bâtiments :
- valide le projet de réaménagement de la mairie au stade de l'avant-projet sommaire ainsi que l'estimation du coût des travaux correspondants qui s'élève à 394 440 € TTC, y compris le transfert du serveur informatique
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer un permis de construire et une autorisation de travaux au titre des Établissements Recevant du Public (ERP) pour permettre la réalisation de ce projet. Nous détaillerons ce projet dans les prochains bulletins.

Nouvelle passerelle au plan d'eau

La passerelle en bois piétonne sur l'Erdre en amont du plan d'eau n'est pas aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite et doit être changée compte tenu de son mauvais état.

Deux hypothèses ont été proposées lors du lancement de la consultation d'entreprises :
- une première pour le remplacement de la passerelle à l'endroit de l'existante,
- une seconde pour la construction d'une passerelle proche du pont de la route départementale n°33.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et sur proposition de la commission d'appel d'offres :
- décide de construire une passerelle proche du pont de la route départementale n°33 ; cette solution est nettement moins onéreuse et facilitera la circulation piétonne au droit du pont de l'Erdre, le trottoir existant étant de faible largeur ;
- attribue ces travaux à la société SLE de SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE pour un montant de 47 004,00 euros TTC. Cette offre prévoit la création d'une passerelle avec un aménagement des accès ainsi que le démontage et l'évacuation de la passerelle existante.

Élections départementales

Les 22 et 29 mars prochains, vous serez appelés à voter pour élire vos conseillères et conseillers départementaux.

Ils seront élus sur 31 cantons au lieu de 59 aujourd'hui en Loire-Atlantique et remplaceront les conseillères et conseillers généraux, en respectant la parité. De 20 % de femmes aujourd'hui, la future assemblée départementale en comptera 50 %.

Les 31 nouveaux cantons ont été arrêtés par le Ministère de l'Intérieur sur des critères démographiques et s'appuient, à quelques exceptions près, sur le découpage des communautés de communes.

Les candidats se présenteront en binôme qui sera obligatoirement constitué d'une femme et d'un homme, de même que pour les suppléants.

La commune de SAINT-MARS-LA-JAILLE fait désormais partie du grand canton d'ANCENIS comme vous pouvez le constater sur la carte ci-dessous.

Rappel aux électeurs

1er tour - dimanche 22 mars
2ème tour - dimanche 29 mars

Avant de vous déplacer, pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité.

Inscriptions dans les écoles

Groupe scolaire Jules FERRY

Les familles qui désirent inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2015/2016 doivent en faire la demande à la mairie. Il est possible d'effectuer cette inscription dès maintenant en apportant, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Toutes les demandes d'inscription devront être faites avant la rentrée de septembre 2015.

Concernant les inscriptions à l'école maternelle Jules FERRY

Votre enfant devra être âgé de 2 ans ½ pour être scolarisé.

– Pour les enfants nés avant le 1er avril 2013, la rentrée s'effectuera en septembre 2015.

– Pour les enfants nés entre le 1er avril et le 31 juillet 2013, la rentrée s'effectuera en janvier 2016. Pour toute visite, prendre rendez-vous avec la directrice au **02.40 97.01.41.**

École Sainte Thérèse - Saint Fernand

Votre enfant est né en 2012. Vous pouvez, dès à présent, l'inscrire en classe de Petite Section (PS), pour la rentrée de septembre 2015.

Votre enfant est né en 2013 : vous pouvez, dès à présent, l'inscrire en classe de Pré Petite Section (PPS) pour l'année scolaire 2015-2016, à une condition : qu'il soit né entre le 1er janvier et le 31 mai 2013 :

Il sera alors accueilli à l'école:

- soit en septembre 2015,

- soit en janvier 2016.

Nous discuterons des différentes modalités d'accueil avec les parents concernés le jour de l'inscription.

Il n'y aura pas d'autre rentrée en cours d'année pour les PPS.

Merci de prendre rendez-vous au **02.40.97.00.67**.

N'hésitez pas à laisser un message. Mme GORIOUX, directrice.

Transport scolaire

Rappel du port du gilet jaune

Il est obligatoire pour les élèves de maternelle, d'élémentaire, les collégiens et lycéens, usagers des transports scolaires d'être munis du gilet jaune à l'aller (du domicile à la montée du car et pendant le trajet) et au retour (de la descente du car au domicile). Il doit être porté toute l'année scolaire, le matin, midi et soir.

La nuit : les bandes blanches réfléchissantes sont visibles à 150 mètres.

Le jour : la couleur jaune est visible à 300 mètres.

Il est important qu'en tant que parents vous expliquiez à vos enfants l'importance de porter le gilet jaune, et leur expliquer que **ce geste peut sauver une vie** : la leur ou celle d'un ami.

Photos

Remerciements

Dans le bulletin annuel, nous avons omis de préciser l'origine de plusieurs photos. La municipalité remercie les journalistes de L'éclaireur, L'écho d'Ancenis, Presse Océan et Ouest France pour leur aimable contribution.

État civil

Bienvenue au bébé né en 2014

19 décembre : Sami VOLLARD
17 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac

Ils nous ont quittés en 2014

06 septembre : Amand JEANNEAU (81 ans)
9 rue de la Ville Jolie

23 novembre : Nicolas NAULLEAU (45 ans)
5 place de l'Église

26 décembre : Léon GRIGNARD (89 ans)
10 rue des Platanes

Ils nous ont quittés en 2015

09 janvier : Claude TEMPLÉ (61 ans)
10 rue des Platanes

16 janvier : Fernand MAILLET (78 ans)
10 rue des Platanes

Galette des aînés

Les personnes de 65 ans et plus sont cordialement invitées à la galette des rois offerte par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le **jeudi 5 février 2015** à 14 h 30 à l'Espace Paul GUIMARD.

Prochain conseil municipal

Lundi 2 février à 19 h 00

Concours des maisons fleuries

La commission communale fleurissement organise chaque année le concours des Maisons Fleuries. Lors de la visite du jury le 10 juillet 2014, 22 habitations (16 pour la catégorie « Parcs et Jardins » et 6 pour la catégorie « Balcons ») ont été notées et photographiées.

Le 9 janvier 2015, lors des vœux de la municipalité, le diaporama de ces prises de vue a été projeté à l'Espace Paul GUIMARD. Durant la soirée, tous les participants ont reçu une plante et les deux premiers de chaque catégorie 2 entrées au parc Terra Botanica.

1er prix : Marie-Paule GUILLET - 8 rue de Picardie - catégorie parcs et jardins

1er prix : Marie-Jo JUHEL 5 rue du 1er bataillon FFI catégorie balcons

ESPACE CULTUREL PAUL GUIMARD (☎ 02 40 97 07 91) espace.guimard@wanadoo.fr

Mercredi 18 février
18 h 30

Concert jeune public

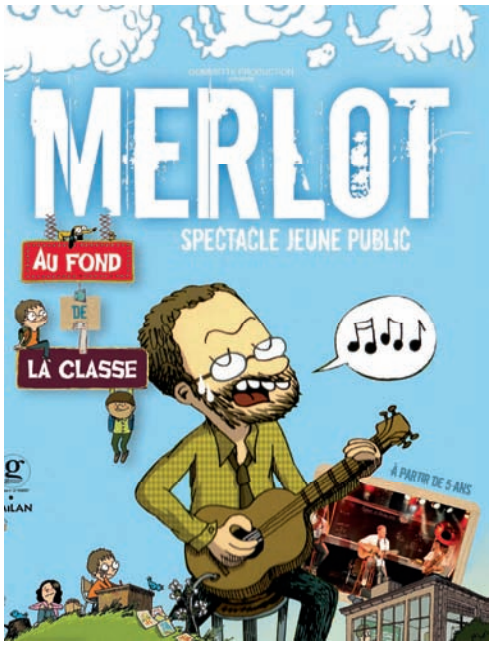

À partir de 4 ans

Tarif unique : 6 €

Durée : 1 h 15

À VOIR EN FAMILLE

Avec la participation en première partie de l'atelier pratique du groupe de l'école de musique « Poly-sons »

Entouré de ses copains, Lucien, soubassophoniste et Svent, beat-boxer, Merlot nous chante avec une charmante insolence ses souvenirs d'écolier. Le temps du concert, le plateau se transforme en une véritable cour de récré improvisée, drôle et décalée ! Une salle de classe un peu particulière où l'on aime rester assis au fond de la classe le nez en l'air, où l'on tombe amoureux de la maîtresse, où l'on fredonne des chansons de Bobby Lapointe... Une chose est sûre, cela promet d'être tout le contraire de scolaire ! Avec des airs de rap, de reggae, de blues… et une vraie plume qui attrape au vol petits malheurs et grandes promesses qui naissent dans les écoles.

Réservez vos places

À l'Espace Paul GUIMARD :

le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

le vendredi de 13 h 30 à 19 h 00

ou le soir des spectacles une heure avant le début de la représentation.

Par téléphone : 02.40.97.07.91

Par email : espace.guimard@wanadoo.fr

Vendredi 6 mars
20 h 30

Spectacle de danse et musique - Bounce Cie Arcosm

Dans l'enfance, tout n'est jamais rose ni bleu ; parfois on se cogne à des obstacles qui vous font faire grise mine. Plutôt que de baisser les bras, mieux vaut reprendre confiance. Mais ce n'est pas si simple. La compagnie Arcosm s'empare des doutes de chacun et propose un spectacle vitaminé, énergique et POSITIF ! Un spectacle qui mélange danse, musique (live), chant et percussion pour déjouer l'échec et montrer comment rebondir !

À partir de 6 ans

Tarifs : 14 € (plein) / 12 € (réduit) / 8 € (abonné)

Durée : 55 minutes

À VOIR EN FAMILLE

BIBLIOTHÈQUE LES MOTS PASSANT (☎ 02 40 97 37 26)

Les animations

Atelier d'écriture : lundi 2 et 9 février 14 h

Petits lecteurs : samedi 7 février à 11 h

Cyber-base : mardi 10 et 24 février de 9 h 15 à 12 h 15

Heure du Conte : mercredi 11 février à 16 h 30 (sur inscription)

Scrabble : lundi 23 février à 14 h

Atelier porte lettre : mercredi 25 février à 15 h 30

Deux « valises » proposées en partenariat avec la BDLA

Loisirs créatifs : des documents à votre disposition pour 2 mois : février et mars

La science morte de rire : des documents à votre disposition pour 3 mois : février, mars et avril

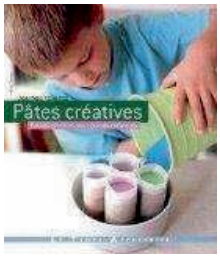

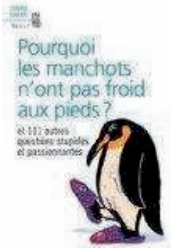

Rappel des tarifs à compter du 1er Janvier 2015

Bibliothèque personne seule : 11,50 €

Bibliothèque famille : 17,50 €

Vidéothèque (tarif unique) : 36,50 €

Bibliothèque famille et vidéo : 51,50 €

Perte carte abonné : 3,20 €

Livre « un art de vivre à SAINT-MARS » : 10 €

Horaires et jours d'ouverture :

Mardi, mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 11 h 30.

Mercredi de 15 h à 18 h

Vendredi de 18 h à 19 h

Contact : 02.40.97.37.26

Terres en jeu : accaparer ou cultiver ?

Une belle exposition photographique

Une exposition de photographies de Philippe REVELLI et Claude HURÉ sera visible dans plusieurs lieux du Pays d'ANCENIS à ANCENIS, SAINT-MARS-LA-JAILLE, NORT-SUR-ERDRE et VARADES entre le 27 février et le 21 mars 2015.

Avec cette exposition, l'association CMR et le CCFD-Terre Solidaire souhaitent attirer l'attention sur un phénomène aux proportions inédites à l'échelle de la planète : l'appropriation des terres agricoles, résultat d'un modèle politique, économique et agro-industriel qui, selon les pays, s'impose avec plus ou moins de violence au détriment d'une agriculture familiale.

Dans beaucoup de pays du Sud, cette appropriation fait l'objet de stratégies d'accaparement de la part de certains États, de multinationales ou de notables locaux. Indifférents aux dégâts sociétaux qu'ils provoquent, les responsables de ces accaparements de terres n'hésitent pas à recourir à la violence et aux pressions policières pour parvenir à leurs fins. C'est compter sans la mobilisation et la détermination des premiers concernés : les agriculteurs et agricultrices et les populations locales, soutenus dans leur combat par de nombreuses organisations de la société civile partout dans le monde.

Mais comment dénoncer l'accaparement des terres à des milliers de kilomètres sans s'interroger sur la progressive disparition des terres agricoles en France ? En effet, aujourd'hui, c'est l'équivalent d'**un département de terres agricoles qui disparaît tous les 7 ans**… : grandes surfaces, extension des zones pavillonnaires, grands projets ; autant de symboles de nos pays développés mis en perspective par la forte présence des paysans et paysannes qui, dans le cadre de cette exposition, ont accepté de partager leur engagement et leurs convictions.

Ainsi, qu'ils soient du Nord ou du Sud, c'est bien le même attachement à la terre qui transparaît dans le regard de ces agriculteurs et agricultrices au-delà, qui nous interroge sur nos choix de société.

Dans un contexte de crise alimentaire et de hausse des prix des matières premières, les terres sont l'objet de convoitises de la part des entreprises de l'agroalimentaire et de certains États.

SAINT-MARS-LA-JAILLE, **salle LECOQ**

Vendredi 6 mars à partir de 19 h ouverture de l'exposition, à 20 h début de l'échange débat avec l'intervention d'une personne qualifiée , ouvert à tous.

Samedi 7 mars de 10 h à 14 h, ouvert à tous (gratuit)

Infos SIVOM

Vacances d'hiver

Du 9 au 20 février

Accueil de loisirs multi-sites 3-12 ans

Du 9 au 13 février

site de MAUMUSSON

dans les locaux de l'accueil périscolaire

et du 16 au 20 février

site de SAINT-MARS-LA-JAILLE

dans les locaux de l'école Jules FERRY

Que vous habitiez ou non dans une commune du SIVOM, vous pouvez vous inscrire.

Les sorties pour les 3-12 ans

mercredi 11 février :
« BADABOUM'CIRCUS »
3 à 12 ans de 9 h 15 à 16 h 45

mardi 17 février : **« GALIPY »**
3 à 12 ans de 9 h 15 à 16 h 45

Apporter le pique-nique de l'enfant pour ces deux journées.

Animation jeunesse 12-16 ans

Mercredi 11 février

Pentagliss, torrent, toboggan…

8 € + 2 € hors SIVOM

Rendez-vous à 9 h 30 devant le foyer des jeunes de MAUMUSSON. Apportez votre pique-nique. Retour 16 h 45.

Mardi 17 février : Karting et film !

8 € + 2 € hors SIVOM

Rendez-vous à 9 h 15 devant la salle de sports de SAINT-MARS-LA-JAILLE. Apportez votre pique-nique.

Inscriptions : 06.68.41.43.40 / 02.40.97.43.40
Facebook : Animation-Jeunesse
Sivom SAINT-MARS-LA-JAILLE : **sivom.st-mars@wanadoo.fr**

Don du sang

Les rendez vous du mois :

Concours de belote
Samedi 7 février à 14 h - salle LECOQ
Tarif : 6 €
Lots : 80 €, 60 €, 40 €, 30 €
1 lot pour chaque participant
Bar restauration

Collecte de sang
Vendredi 20 février de 16 h à 19 h 30 - salle LECOQ
Faites un cadeau rare et précieux, donnez votre sang.

Assemblée générale
Samedi 21 février à 10 h 45 - salle LECOQ
Vous êtes tous invités à participer à ce moment d'information, de partage, avec les bénévoles et les donneurs.

L'association est solidaire de Lily PEARL, petite fille de trois ans et demi qui est née avec une hernie diaphragmatique.
Elle a besoin d'une opération : vous pouvez aider ses parents à la financer en faisant un don. Une urne sera à votre disposition lors de la collecte du 20 février.

Espace Collections Syndicat d'Initiative du Canton de SAINT-MARS-LA-JAILLE

Dimanche 11 janvier, quatrième rencontre interclubs avec SAINT MARS-DU-DÉSERT

Le Club de SAINT-MARS-DU-DÉSERT nous a invités à la traditionnelle galette des rois dans une ambiance sympathique et conviviale. Cette rencontre a permis un nouveau rapprochement entre collectionneurs, en vue d'échanger des objets de collection et des idées… 27 membres de notre section avaient fait le déplacement, pour leur plus grand plaisir. SAINT-MARS-DU-DÉSERT multi-collections organisera son exposition des collectionneurs les samedi et dimanche 17 et 18 octobre 2015.

Sophrologie

Les cours de sophrologie ont repris le 25 septembre 2014 et sont animés par Patrick VIGNEAU, sophrologue.

Cette section est maintenant rattachée à la section gym adultes du Saint Mars Sports.

Trois cours sont proposés le jeudi à 17 h 45 - 18 h 45 et 19 h 45 à la bibliothèque dans une ambiance chaleureuse propice à la détente physique et mentale, favorisant la santé et le bien-être.

Contact : Simone RAITIÈRE 06.17.10.26.79

Le monoxyde de carbone, un gaz imperceptible

Un gaz incolore, inodore, indécelable provoquant de graves intoxications : première cause de mortalité par intoxication en France.

Les intoxications au **monoxyde de carbone,** généré principalement par des appareils à combustion, préoccupent les pouvoirs publics.

Le monoxyde de carbone est très toxique : il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque des intoxications plus ou moins graves selon sa concentration dans l'air et la durée d'exposition. Il peut laisser des séquelles et même être mortel.

Le danger est d'autant plus grand qu'il intervient lors de la mise en fonctionnement des appareils de la vie courante comme les chaudières ou chauffage à gaz.

Ce risque est même décuplé lorsque l'habitation n'est pas une construction récente.

Le monoxyde de carbone est un gaz sans saveur et non irritant. Sa densité étant proche de l'air, il s'y mélange très facilement : il s'agit d'un gaz indécelable par les sens.

Le danger du monoxyde de carbone repose dans la teneur qu'il prend dans l'air que nous respirons.

La sécurité et le bon entretien des appareils de combustion doivent donc être impérativement respectés.

Forum Jobs d'été 2015

Vous êtes jeunes (à partir de 16 ans) ; vous recherchez un travail pour l'été : la mission locale du pays d'ANCENIS organise un forum le samedi 7 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à l'Espace Corail 30 place Francis Robert - 44150 ANCENIS.

Tél : 02.40.96.44.30

Le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'ANCENIS (CBE) propose :

Le Point Relais Emploi-Entreprises-Salariés (le PREES)

Au service de votre évolution professionnelle

1. **FONGECIF : financement des formations et aide au projet de formation**

Information sur le congé individuel de formation (CIF-CDI, CIF-CDD)
Aide à l'élaboration d'un projet de formation.

Réunions d'information collective, de 12 h à 14 h :

vendredi 6 et 20 février
vendredi 6 et 20 mars
vendredi 3 et 17 avril
vendredi 15 et 29 mai
vendredi 12 et 26 juin

Intervention : FONGECIF

Renseignements et inscriptions au CBE au 02.40.09.77.00

2. **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)**

Pour toute personne qui souhaite faire valoriser ses années d'expérience professionnelle (salarié ou non salarié) ou bénévole par un diplôme, un titre, un certificat, quels que soient son âge, son niveau d'étude, son statut, sa situation au moment de la demande.

Réunions d'information collective de 12 h 30 à 14 h :

mercredi 18 février
mercredi 18 mars
mercredi 22 avril
mercredi 27 mai
mercredi 1er juillet
intervention : CNAM

Renseignements et inscriptions au CBE au 02.40.09.77.00

3. **Bilan de compétences** :

Pour toute personne qui souhaite faire le point sur ses compétences, élaborer un nouveau projet professionnel ou évoluer dans son emploi, son métier.

Entretiens individuels sur rendez-vous tous les lundis, mercredis et vendredis.

Intervention du CIBC Pays de la Loire.

4. **Association des Experts-Comptables du Pays d'Ancenis (AECPA)**

Permanences tous les vendredis matin de 9 h 00 à 12 h 30 à l'Espace Corail à ANCENIS.

Pour tout créateur ou repreneur d'entreprises qui a un projet précis et qui a besoin de valider certains éléments auprès d'un expert-comptable : questions fiscales, juridiques, comptables…

Renseignements et inscriptions : CBE / PREES du pays D'ANCENIS

Espace Corail – 30 place F. Robert – 44150 ANCENIS

Tél. 02.40.09.77.00 –

fax 02.40.09.20.23

Courriel : cbepaysancenis@orange.fr
Site Internet : www.point-relais-emploi-entreprises-salaries.fr

Première consultation gratuite sur rendez-vous.

France Alzheimer

Pour mieux comprendre la maladie et ainsi adapter son comportement face à son malade, il est prévu une formation des AIDANTS pour 2015 sur les dates suivantes :
- mardi 3 mars - mardi 24 mars
- mardi 7 avril - mardi 21 avril
- mardi 5 mai

Cette formation des aidants sera animée par une psychologue accompagnée d'une bénévole ; aura lieu à la **Maison de Services au Public à RIAILLÉ de 14 h 15 à 17 h**, en sachant qu'une équipe de bénévoles assurera la prise en charge des malades.
Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à vous faire connaître très rapidement. Cette formation s'adresse également à des membres de votre famille ou des personnes de connaissance. **Cette formation est gratuite.**
À savoir : pour que cette formation puisse se faire, il faut au moins 10 personnes d'inscrites. À défaut, cette formation sera annulée.
Inscription auprès de : Marguerite CAILLOT - 17 rue Delatour - 44110 CHATEAUBRIANT
ou de Jeannette PAGEAU - 234 rue des Bouvreuils - 44150 ANCENIS

À tous les apiculteurs,

Il est désormais institué deux périodes pour les déclarations de ruchers par l'apiculteur au Groupement de Défense Sanitaire rue Pierre Adolphe Bobierre, La Géraudiére, 44939 NANTES :

1 - Une période obligatoire, dite "période d'hiver" allant du 1er novembre au 28 février.

2 - Une période facultative, dite "période après hiver" allant du 1er avril au 31 mai pour notifier d'éventuelles évolutions de cheptel en sortie d'hiver.

Vous avez jusqu'au 28 février pour déclarer vos ruches.

Le feu ne dort jamais

Détecteurs de fumée

Protégez-vous : installez des Détecteurs Autonomes Avertisseur de Fumée (DAAF)

Le DAAF est un équipement obligatoire. À partir du 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

70% des décès liés aux incendies ont lieu la nuit.

Les détecteurs de fumée sont là pour vous alerter et vous réveiller dès l'apparition des premières fumées, avant qu'il ne soit trop tard.

La fumée tue !

Les fumées sont mobiles et envahissantes.
Elles propagent l'incendie.
Les fumées sont chaudes et inflammables.
Elles brûlent.
Les fumées sont opaques.
Elles empêchent de voir.
Les fumées sont toxiques et asphyxiantes.
Elles tuent.

Qu'est-ce qu'un DAAF ?

• C'est un boîtier équipé d'une cellule photovoltaïque. II est alimenté par une pile de 9 volts.

Comment choisir un détecteur ?

• La plupart des magasins de bricolage vendent ce type d'appareil.

Il doit comporter les marquages suivants : CE, NF EN 14604, NF DAAF.

Un appareil normalisé coûte environ 20 €.

Où implanter un détecteur ?

• Afin de garantir leur bon fonctionnement, il ne faut pas installer les DAAF dans les garages, les salles de bain, les cuisines. La première zone à équiper est celle que vous emprunterez nécessairement pour sortir : le couloir, la cage d'escalier et l'entrée.

• Pour une protection minimale, un détecteur doit être installé dans le couloir le plus proche des chambres et un dans les pièces de vie. Si votre habitation comporte plusieurs étages, équipez au minimum chaque niveau de votre habitation et en priorité la cage d'escalier qui se comportera comme une cheminée, entraînant rapidement les fumées à l'étage.

En cas d'incendie, ayez les bons réflexes

• Restez calme, gardez votre sang froid.

• Si le feu est chez vous : quittez votre domicile en fermant les portes.

• Si le feu est hors de chez vous : restez dans votre domicile.

La porte doit être maintenue fermée, calfeutrée par des linges humides et mouillée.

• Appelez le 18 ou le 112 et attendez les secours !

DAAF* : Détecteur autonome avertisseur de fumée

AGENDA FÉVRIER 2015

Lundi 2	Conseil Municipal	19 h 00	Mairie
Lundis 2 et 9	Atelier d'écriture	14 h 00	Bibliothèque
Jeudi 5	Galette des rois des aînés	14 h 30	Espace Paul GUIMARD
Vendredi 6	Assemblée générale - UNC	14 h 00	Salle Lecoq
Samedi 7	Concours de belote - Amicale des donneurs de sang	14 h 00	Salle Lecoq
Jeudi 12	Assemblée générale - Gaulle Saint Marsienne	20 h 00	Salle Lecoq
Mercredi 18	Spectacle « au fond de la classe » concert jeune public - Merlot	18 h 30	Espace Paul GUIMARD
Vendredi 20	Don du sang	16 h 00 à 19 h 30	Salle Lecoq
Samedi 21	Assemblée générale - Amicale des donneurs de sang	10 h 45	Salle Lecoq
Dimanche 22	Loto - SMS Football	14 h 00	Espace Paul GUIMARD
Lundi 23	Scrabble	14 h 00	Bibliothèque
Mercredi 25	Concours de belote - Cercle de l'âge d'or	13 h 00	Espace Paul GUIMARD
Mercredi 25	Atelier porte lettre en forme d'hérisson	15 h 30	Bibliothèque

Page de couverture : © Gaëtan CHEVRIER
Kalydéa St Gérion • 02 40 83 14 63 IMPRIM'VERT